



Publié sur le site internet  
de la commune  
le 31 octobre 2023

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

-----  
**Ville de THONON-les-BAINS**  
**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

-----  
**DELIBERATIONS**  
**du Conseil d'Administration**

**Administrateurs :**

En exercice : 11  
Présents : 8  
Absents : 3  
Pouvoirs : 2  
Votants : 10

-----  
**Réunion du mercredi 25 octobre 2023**

*L'an deux mille vingt trois, le mercredi vingt-cinq octobre, à 18h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de THONON-les-BAINS dûment convoqué le dix-huit octobre deux mille vingt-trois, s'est réuni dans le Grand Salon de l'Hôtel de Ville à THONON-les-BAINS, sous la présidence de M. Christophe ARMINJON, Président du CCAS.*

**Etaient présents,**

*MM. les membres élus :* M. Christophe ARMINJON, Mme Nicole JAILLET, M. Jean DORCIER, Mme Véronique VULLIEZ,

*MM les membres nommés :* Mme Eléonore PIERRON, Mme Anne Marie DEVILLE, Mme Mireille DUNOYER, Mme Nicole GERARD,

**Etaient absents excusés, .**

*MM. les membres élus :* Mme Catherine PERRIN, Mme Sophie PARRA D'ANDERT,

*MM les membres nommés :* Mme Brigitte RAMBAUT

**Pouvoirs :** 1 pouvoir de Mme Catherine PERRIN à Mme Nicole JAILLET et 1 pouvoir de Mme Brigitte RAMBAUT à Mme Anne-Marie DEVILLE.

**Secrétaire de Séance**

Mme Stéphanie CROSET, directrice du CCAS.

La liste des délibérations examinée par le Conseil d'Administration est affichée à la Mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune.

DEL\_231025\_03

## FINANCES

### OBJET : Admissions en non-valeur – Budget Principal

Monsieur le Président expose

Madame la Trésorière Principale demande l'admission en non-valeur, et par la suite, la décharge du compte de gestion des sommes reportées sur l'état ci-dessous pour un montant de 1578.63 € pour les années 2018-2019-2020-2021.

Les états produits se décomposant comme suit :

EXERCICE	N°TITRE	Nom du redevable	Montant	Motif de la présentation
2021	T-79	B. t.	60,13	Combinaison infructueuse d actes
2020	T-3	P. d.	69,70	PV carence
2019	T-19	P. d.	90,00	PV carence
2019	T-41	P. d.	180,00	PV carence
2019	T-50	P. d.	90,00	PV carence
2019	T-101	P. d.	270,00	PV carence
2019	T-113	P. d.	270,00	PV carence
2019	T-124	P. d.	180,00	PV carence
2018	T-359	P. d.	176,80	PV carence
2018	T-312	P. d.	192,00	PV carence
<b>TOTAL</b>			1578,63	

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité des présents et pouvoirs, sur proposition de Monsieur le Président de séance, les propositions présentées.

Les signatures des Administrateurs figurent dans le registre, au feuillet de clôture de séance.

Le secrétaire de séance,  
Stéphanie CROSET



Le Président du C.C.A.S.  
Christophe ARMINJON

